REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents :
M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Monsieur Gérard ROSENTHAL a été désigné Secrétaire de séance.

10 - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** la décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire 2018 pour le budget principal de la ville telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

BUDGET PRINCIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 1

INVESTISSEMENT

Dépenses

Opé.	Art.	Fonct°	Libellés	Crédits
10601	2138	824	Trinquet Partie restaurant	30 000,00
501	2188	810	Matériel ST	15 000,00
509	2111	824	Acquisitions foncières	3 000,00
711	2128	831	Passe à poissons	30 000,00
727	2152	324	Plaques commémoratives	3 500,00
732	21318	810	Sécurisation CTM	72 000,00
735	2151	822	Aménagement de voirie	-168 580,00
748	2151	822	Contre-allée Gassion	188 000,00
			Total	**172 920,00**

Recettes

	1323	822	Département	156 070,00
	021	01	Virement de section fonctiont	16 850,00
		Total		**172 920,00**

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Opé.	Art.	Fonct°	Libellés	Crédits
	6283	01	Nettoyage des locaux	2 000,00
	6262	01	Frais de télécommunication	3 000,00
	657362	520	CCAS	2 800,00
	6718	01	Autres charges exceptionnelles	-8 850,00
	739223	01	FPIC	-13 800,00
	023	01	Virement à section investist	16 850,00
		Total		**2 000,00**

Recettes

	7788	01	Produits exceptionnels divers	2 000,00
		Total		**2 000,00**

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2018.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire, l'Adjoint,

Daniel LACRAMPE

MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE ★ 64400 (Pyrénées Atlantiques)

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 28/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/09/2018